

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES
En Hygiène et Sécurité au Travail

Formations	Agent technique polyvalent	Agent de nettoyage	Agent administratif	Agent de restauration	ACMO
Accueil Sécurité	X	X	X	X	F
Formation aux gestes et postures	X	X	O	X	
Manipulation des extincteurs	X	X	X (accueil)	X	
Premiers secours (secourisme)	X	X	X (accueil)	X	
Équipements de protection individuelle	X	X		X	F
Prévention du risque chimique	X	X		X	
Habilitation électrique	X				
Autorisation de conduite (conduite d'engins)	X				
Méthode HACCP				X	
Formation aux techniques de nettoyage		X			
Prévention des risques liés aux vibrations	X			O	
Montage/démontage des échafaudages	X				
Prévention des risques liés aux équipements de travail	X	X		X	
Prévention des risques liés au travail sur écran			X		
Prévention des risques liés au bruit	X	X	X (accueil)	X	
Prévention des risques liés à l'amiante	O				
Prévention des risques liés aux travaux sur cordes	X				
Prévention des risques liés aux feux d'artifices	O				
Formation ACMO					X

X → l'agent doit suivre cette formation

O → cette formation est en fonction de l'activité exercée ou de l'environnement dans lequel est exercé l'activité

F → l'agent peut être formateur de cette formation